

Un symposium pour les 10 ans de la Loi sur les langues officielles de 1988

Le gouvernement fédéral soulignera de façon particulière le 10e anniversaire de la *Loi sur les langues officielles* de 1988 en organisant un grand symposium national au mois de septembre.

Intitulé *Les langues officielles : un passeport pour le XXIe siècle*, le symposium aura lieu du 16 au 18 septembre au Centre des congrès à Ottawa. L'un des objectifs de cette réunion publique est de dresser un bilan du dossier des langues officielles en cette fin de siècle, afin de déterminer les défis qui s'annoncent et d'amorcer la relance par des mesures concrètes.

Le Secrétariat du Conseil du Trésor, le ministère de la Justice et le ministère du Patrimoine canadien, qui organisent cet événement, pourront compter sur la participation de l'écrivain Antonine Maillet, du juge Michel Bastarache de la Cour suprême du Canada, et des politologues Stephen Clarkson et Philip Resnick.

Le programme prévoit, entre autres, des discussions sur les langues officielles et le droit fédéral, le droit à l'instruction dans la langue de la minorité, le service au public dans les deux langues officielles et la langue de travail. On simulera même un procès sur les réparations judiciaires en matière linguistique.

La première *Loi sur les langues officielles* a été adoptée en 1969. La nouvelle Loi, adoptée par le gouvernement Mulroney, est entrée en vigueur le 15 septembre 1988. Elle prévoit, notamment, que le gouvernement fédéral doit favoriser l'épanouissement des communautés minoritaires francophones et anglophones. Elle oblige aussi les institutions fédérales à offrir des services en anglais et en français là où la demande est importante et donne le pouvoir au Commissaire aux langues officielles d'intenter des poursuites judiciaires contre les institutions fédérales qui ne se conforment pas à la loi.

L'inscription au symposium est de 325 \$ avant le 3 juillet et de 400 \$ après cette date. Le tarif étudiant a été fixé à 200 \$. Information : 613-952-1763.

**Association de la presse francophone
Ottawa, juin 1998**